

La modération politique, une vertu ?

Antoine CHOLLET

S'appuyant principalement sur des penseurs de la Révolution, A. Craiutu définit la modération comme une vertu du juste milieu – paradoxe, quand on pense que l'époque révolutionnaire n'était guère portée à cette vertu. La modération ne serait-elle pas plutôt l'arme des puissants et de ceux qui ont un intérêt dans l'ordre politique tel qu'il est ?

Recensé : Aurelian Craiutu, *A Virtue for Courageous Minds. Moderation in French Political Thought, 1748-1830* (Princeton, Princeton University Press, 2012).

« On allait entrer dans des régions où il n'y avait plus rien à faire pour des esprits tempérés. »
Edgar Quinet, *La Révolution*, livre I, chap. 6.

Spécialiste de la pensée française du XIXe siècle à l'Université de l'Indiana (Bloomington), Aurelian Craiutu a consacré son dernier ouvrage à un concept évanescant entre tous : la modération politique. À partir de quelques auteurs des XVIIIe et XIXe siècles, il cherche dans ce livre à affirmer l'existence d'une cohérence, sinon théorique, du moins politique, de la pensée modérée. Il convoque ainsi Montesquieu, les « monarchiens » (Mounier, Malouet, etc.), Necker, de Staël et Constant pour démontrer la consistance de la modération en politique, et l'ériger en vertu. C'est donc aussi un livre engagé que celui-ci, comme l'auteur le rappelle dans sa conclusion :

« I have written this book to prove that moderation is a noble virtue for courageous minds, one that, for all its ambiguities and limitations, can make our world better, safer, and more humane. » (p. 250)

L'un des enjeux de ce livre – qui n'est que le premier volume d'une vaste étude censée en compter trois – est de montrer l'*unité* de la modération derrière son évidente diversité. Pour le dire dans les mots plus nuancés de Craiutu :

« political moderation forms a distinct and diverse tradition of thought, resembling an archipelago consisting of various "islands" [...]. This tradition, which lacks well-defined boundaries, includes values, ideas, principles, institutions, and political strategies that are not shared by all moderates, or are shared only in varying degrees. I have identified family resemblances between these islands » (p. 238).

Peut-on faire une théorie de la modération ?

Le livre est pour l'essentiel composé de petites monographies sur les auteurs déjà mentionnés, chargées d'exemplifier une définition théorique de la modération posée d'emblée. Ces figures forment, pour Craiutu, les différentes « îles » de l'« archipel » de la pensée modérée en France pendant la période qui va de la publication de *L'esprit des lois* (1748) à la mort de Benjamin Constant (1830). Ces bornes peuvent toutefois susciter deux malentendus. Premièrement, Craiutu se concentre en réalité sur la période révolutionnaire. Deuxièmement, elles laissent penser qu'il s'agit d'une étude historique ou d'histoire des idées, ce qui n'est pas le cas. Craiutu se sert simplement des écrits de cette période historique particulière, constituant un « seuil » entre deux mondes (une *Sattelzeit*, pour reprendre un concept de Koselleck cité par l'auteur¹), pour tenter d'identifier le sens de la modération en politique d'une manière finalement assez anhistorique.

Ce qui intéressera la pensée politique, ce sera donc plutôt la théorie de la modération que propose Craiutu. Il le fait en deux temps, en introduction, puis en conclusion de son ouvrage. Tout d'abord, l'auteur montre de manière convaincante que la notion de modération, de vertu morale individuelle qu'elle était jusque là, commence à désigner à la charnière des XVIIIe et XIXe siècles un arrangement institutionnel qui n'entretient plus de lien nécessaire avec un quelconque tempérament individuel (p. 3). Autrement dit, la modération devient spécifiquement *politique*. Craiutu poursuit en postulant un lien entre modération politique et complexité, institutionnelle aussi bien que constitutionnelle. C'est, nous dit-il, ce qui pousse les modérés à valoriser le pluralisme et les différents types de constitutions mixtes. Ensuite, la modération est définie comme un compromis entre extrêmes, à distance des différents fanatismes, ainsi qu'un moyen de protéger l'État et ses institutions, « *a way of keeping the ship of the state on an even keel* » (p. 3). Enfin, Craiutu indique que la modération peut avoir un sens politique aussi bien conservateur que radical, selon les circonstances ; c'est ce qu'il nomme l'*éclatisme* de la modération.

Craiutu clôt son livre en exposant, avec une ironie assumée, un « décalogue » de la modération qui précise ces éléments donnés en introduction. Pour lui, la modération est « *as a mixture between, on the one hand, responsibility, prudence and civility, and, on the other hand, enthusiasm and passionate commitment to a distinctive set of principles and institutional arrangements* » (p. 239). C'est donc à ses yeux « une vertu pour des esprits courageux » et non une forme plus ou moins méprisable d'opportunisme ou de tiédeur idéologique. Il doit toutefois remarquer qu'un personnage comme Constant peut difficilement échapper au premier reproche, ou que, à l'inverse, les « monarchiens » ont bien vite abandonné la scène politique à cause de leur inflexibilité doctrinale, ne faisant guère preuve de prudence ou de modération dans leurs actes ou dans leurs paroles.

Ce décalogue met en avant quelques éléments supplémentaires. Il indique par exemple que la modération est aussi un tempérament – tempérament que Constant ou de Staël ne partagent pas, en l'occurrence. Il insiste également sur la dimension proprement constitutionnelle de la modération politique, en particulier la défense du pluralisme et de l'équilibre des pouvoirs qui prend la forme, pendant et après la Révolution, du bicaméralisme, du veto royal et de ce pouvoir

¹ Reinhart Koselleck, *Le futur passé*, Paris, EHESS, 1990 (cité in Craiutu, *op. cit.*, p. 2).

neutre et modérateur dont on trouve l'expression la plus aboutie chez Constant². Enfin il rappelle, dans son dernier commandement, que « *moderation is not a virtue for everyone or for all seasons* » (p. 249), autrement dit que la modération peut devenir une valeur frelatée dans certaines circonstances. Craiutu l'admet lui-même : « *there are cases in which the middle cannot be found or simply does not exist* » (*ibid.*).

Refaire de l'histoire

Cette dernière remarque ne laisse pas d'étonner lorsqu'on considère quelle a été l'approche de l'auteur tout au long de son étude. Celle-ci se singularise en effet par son inattention aux circonstances historiques précises dans lesquelles écrivent les auteurs étudiés. Cela conduit Craiutu à distinguer les « modérés » du temps au seul prétexte qu'ils occupent un « juste milieu » parmi les positions politiques de leurs contemporains. Dans le contexte qu'il étudie – la Révolution française –, cela le contraint à considérer que les modérés sont ceux qui se situent entre les républicains et les royalistes, ceux qui, en quelque sorte, chercheraient la synthèse entre Saint-Just et la Vendée.

Or on ne peut s'empêcher de penser que la Révolution est précisément l'un de ces cas où le juste milieu n'existe pas. D'ailleurs, la question de savoir s'il en existe un et s'il peut ou doit être trouvé n'est-elle pas elle-même une question éminemment politique, qui ne peut se satisfaire d'une réponse purement factuelle quant à la *possibilité* de parvenir à un compromis entre des positions diamétralement opposées ? Derrière ces questions s'en trouve une autre, que Craiutu se refuse à affronter explicitement alors qu'elle est sous-jacente à toute sa réflexion : quel jugement porter sur la Révolution, sur la Terreur, sur Thermidor ? Valoriser la modération en 1789, c'est reconnaître une égale légitimité aux revendications du Tiers et des royalistes. Encore aujourd'hui, cette position ne peut être qualifiée de neutre, politiquement parlant. Nul doute que Craiutu fasse montre d'une humeur bien souvent antirévolutionnaire, mais jamais cette opinion, qui oriente évidemment toutes ses lectures, n'est rendue explicite.

Craiutu, qui ne se pose pas ces questions, repère donc – en toute logique, pourrait-on dire – la modération en 1789 chez les « monarchiens » : Mounier, Malouet, Lally-Tollendal, Clermont-Tonnerre, Mallet du Pan, etc. Le fait qu'ils disparaissent tous extrêmement rapidement de la scène politique (à l'exception de Clermont-Tonnerre, tué pendant la journée du 10 août 1792) ne semble pas avoir suffi à Craiutu pour qu'il reconnaisse que les positions qu'ils défendent sont, à ce moment précis, sans pertinence politique, absurdes presque, *irrelevant* diraient les anglophones.

Second cas litigieux : Montesquieu. Craiutu ne paraît pas dérangé par le fait qu'il s'agit du seul de ses auteurs qui n'a pas vécu la Révolution, et qui écrit donc dans un contexte politique et social radicalement différent des autres. Il rappelle bien que, sous l'Ancien Régime, la modération est une critique de l'absolutisme, mais il n'en tire aucune conclusion historique ou théorique. Le problème se pose également pour la référence constante au système anglais (p. 2), qui n'a pas du tout le même sens sous l'Ancien Régime et au moment de la révolution : radicalement réformiste dans le premier cas, plus ou moins violemment conservateur dans le second. Cela a-t-il un sens, par exemple, d'examiner ensemble *L'esprit des lois* et les écrits de

² Cf. Benjamin Constant, *Principes de politique* [1814-1815], in Benjamin Constant, *Œuvres complètes*, vol. IX, tome 2, Tübingen, Niemeyer Verlag, 2001.

Necker au prétexte qu'ils se feraient l'un et l'autre des apôtres de la modération ? Ou, plus précisément, cela a-t-il le même sens *politique* d'être modéré sous Louis XV ou au moment des États généraux ? Au risque de s'interdire d'en comprendre les mécanismes, on ne peut considérer la modération comme purement relative aux positions existantes ; Craiutu l'admet d'ailleurs volontiers, mais cela devrait le conduire à examiner avec davantage de précision qu'il ne le fait les différents contextes dans lesquels pensent, écrivent et agissent ses auteurs.

Quelques éléments théoriques

Venons-en maintenant aux éléments théoriques déterminants qui, quoique présents dans le livre de Craiutu, ne sont pas thématiques et examinés en tant que tels. Premier problème, que veulent maintenir les modérés, quel but visent-ils ? Si l'on accepte de ne pas les considérer comme de vulgaires opportunistes seulement préoccupés par leur carrière politique, il doit bien exister une motivation derrière leur appel incessant au compromis et à la modération. Se tenir à mi-chemin des extrêmes, affirmer les bienfaits du pluralisme et des libertés d'opinion et d'expression, rejeter tout manichéisme et refuser d'interpréter la politique en terme de vérité, voilà qui est bien, mais *pourquoi* ou, plutôt, *pour quoi* ? Ce n'est pas par tempérament, puisque Craiutu prend bien soin de distinguer l'équanimité louée des Anciens et la modération au sens moderne du terme (il rappelle d'ailleurs que ni de Staël, ni Constant ne sont d'*humeur* modérée). Il faut donc attendre les dernières pages du livre pour que cette question trouve une ébauche de réponse, alors qu'elle aurait dû être traitée dès le départ à notre sens, car elle est génératrice de toutes les autres :

« Trimmers attempt to keep the ship on an even keel and are convinced that the absolute domination of any single party or group would spell the end of freedom and the rule of law. It is by paying attention to this final goal – the preservation of political balance – rather than to abstract theories of liberty, equality, or justice that we can know when compromise and accommodation are necessary, desirable, and possible, and when they are not. » (p. 246)

Il faut d'ailleurs remarquer qu'il ne s'agit pas que de « *balance* » et d'équilibre, comme ici, mais plus généralement, comme le texte le dit à plusieurs reprises, d'harmonie entre l'*ordre* et la *liberté*³. C'est cette harmonie qui forme le bien suprême des modérés étudiés par Craiutu, mais qu'il n'analyse pas pour lui-même, étrangement. L'équilibre, l'ordre (établi ou à rétablir, la seconde version étant évidemment plus fréquente durant la Révolution), l'autorité et la stabilité sont les vertus cardinales des modérés, les exemples donnés dans ce livre sont multiples et concernent à peu près tous les auteurs. L'insistance de Craiutu autour de l'expression « *to keep the ship of the state on an even keel* » – dont on ne sait trop s'il en distingue les connotations platoniciennes – indique derechef l'importance de l'*ordre politique* pour les modérés.

Cette préséance de l'ordre a une autre origine chez les penseurs modérés, que Craiutu nous livre un peu à son insu par l'entremise d'une remarque sur la pensée de Necker :

« It might be argued, however, that Necker's self-restraint was not so much a fault as a consequence of his belief that one must resort to moderation precisely when one is in a position of strength and command. » (p. 128)

³ Sur ce point, on se reportera en particulier à une citation concernant la pensée de Necker en page 148, à une autre sur de Staël en page 195, et, finalement, à une analyse sur Constant en page 203.

La modération est donc l'arme des puissants et de ceux qui ont un intérêt dans l'ordre politique tel qu'il est. Là encore, on aurait aimé voir Craiutu affronter cette question qui, contrairement à la plupart de celles qu'il traite, aurait contribué à singulièrement repolitiser la notion de modération.

On comprend mieux dès lors pourquoi le rapprochement effectué dans le premier chapitre entre modération et tout un ensemble de positions politiques classiques – le stoïcisme, le scepticisme antique et moderne, la prudence et la *virtú*, différentes variantes de républicanisme, auxquels on aurait pu ajouter le pragmatisme (dont Craiutu ne parle pas) – ne fonctionne pas. Il y a loin entre la philosophie politique d'un Aristote, d'un Machiavel ou d'un Hume, et le conservatisme déguisé en modérantisme que l'on trouve au cœur des écrits des auteurs présentés dans ce livre. Si les uns et les autres partent de l'incertitude fondamentale des affaires humaines et de l'absence de vérité à leur égard, seuls les seconds en font un prétexte pour s'opposer à toute aventure institutionnelle ou politique, même lorsqu'elle est entamée au nom de la liberté.

Publié dans laviedesidees.fr, le 15 octobre 2012

© laviedesidees.fr